Bulletin Municipal

INFORMATIONS MUNICIPALES

N°39 – JUILLET 2015

Le mot du Maire

Voici notre rendez-vous semestriel avec l'information municipale et les Nicolasiens et Nicolasiennes.

Nous avons voulu créer un bourg moderne, accueillant et fonctionnel qui répond aux besoins de nos concitoyens en rénovant toutes nos Bâtisses anciennes, en créant du logement qui nous amène de nouveaux résidents, des Commerces qui animent notre centre bourg, véritables lieux de rencontre qui donne vie à notre Commune. A nous de leur rendre visite régulièrement.

Saint-Nicolas-du-Tertre a toujours été une Commune de l'innovation. Avec deux méthanisations différentes, l'installation de panneaux solaires, une Serre à tomates de 15 000 m², des vergers pommiers et poiriers sur différents sites qui représentent une Agriculture en pleine mutation à la recherche de nouveaux métiers.

Lotissement du Stade : à ce jour, nous avons vendu trois lots avec trois permis de construire accordés. Nous espérons vendre d'ici la fin de l'Année quelques lots supplémentaires au prix promotionnel de 15€ le m² TTC.

Merci à tout le personnel communal pour leur engagement dans leurs différents postes. Bravo à Gilbert et Benjamin pour le travail accompli durant cette période de printemps- été : taille dans le bourg , entretien des voiries et chemin ruraux.
Merci aux bénévoles qui organisent une matinée par mois de nettoyage élagage dans les Sentiers de randonnée de la Commune
Merci aux Pêcheurs pour la prise en main de l'entretien des abords de l'étang.
Nous sommes à la recherche d'une association volontaire pour l'entretien du parcours de santé ainsi que des différents parcours d'interprétation du Bois de Grisan : Elaguer quelques branches dans le passage, enlever les branches mortes et nettoyer les panneaux.
Avis à toute personne désirant s'inscrire sur la liste électorale vous avez jusqu'au 30 Septembre 2015 inclus cela vous permettra de voter les dimanche 6 et 13 décembre 2015 pour les élections régionales.
Tous les membres du Conseil Municipal les membres du CCAS, le personnel communal, les présidents d'associations, les personnes âgées de 70 ans et plus son invitées au repas le Dimanche 29 Novembre 2015 à 12 h 30 à la salle Communale
Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne période estivale ainsi qu'une bonne reprise. Bon vent aux associations pour leurs manifestations tout au long du deuxième semestre 2015

Le MAIRE
Jean Claude RIALLLIN

L'état civil du 1er semestre 2015

Naissances :

Mewen RIALLIN Le 26 janvier à Ploërmel
Fils de Mickaël et Myriam RIALLIN 1, la vallée

Clément PIQUET Le 24 février à Ploërmel
Fils de Pierre PIQUET et Aurélie JOUAN 7,la rue aux filles

Loan GAOUYER Le 7 mars à Redon
Fils de Jérémy GAOUYER et Sara FOUCAULT 26, la vallée

Félicitations aux heureux parents

Mariage

Sophie CHANUT & Guy MOUSSU Le 4 avril

L'urbanisme du 1er semestre 2015

Déclarations préalables accordées :

-HOEHLINGER TROXLER Catherine
9, le Pont Bily Changement des ouvertures et création de deux fenêtres de toit

-COURBIN Jean-Luc
4, la rue aux filles Réfection toiture et pose de trois fenêtres de toit

Permis de construire accordés :

-BOURGOING Marie-Agnès
9, lotissement du stade Construction maison individuelle

-SCI Alix
Zac des Pâtis Construction bâtiment artisanal

Bulletin d'information par mail

Si vous souhaitez recevoir le bulletin semestriel d'informations municipales par mail, il vous suffit de vous inscrire en mairie en appelant au 02.97.93.71.57 ou en envoyant un message à l'adresse suivante : mairie.st-nicolas-tertre@wanadoo.fr.
Le bulletin vous sera transmis dès parution et vous contribuerez ainsi à l'économie de papier engagée par la municipalité.

Vous pouvez également consulter les bulletins parus depuis 2014 sur le site internet.

Les délibérations du 1er semestre 2015

Conseil Municipal du 20 janvier

Subventions aux associations 2015
Convention école Ste-Thérèse 2015
Subvention voyage éducatif 2015
Lotissement du stade : maintien du prix de vente à 15€ le m²
Budget commune 2014: décision modificative
Désignation d'un référent frelon asiatique : DANION Léandre
Création d'un poste dans le cadre du dispositif des emplois d'avenir
Télétransmission des actes en Préfecture : changement d'opérateur
Demande de subvention départementale au titre du programme de voirie 2015

Conseil Municipal du 24 mars

Vote des taux d'imposition 2015
Affectation des résultats de fonctionnement 2014 des budgets commune et assainissement
Vote des budgets primitifs 2015 : commune- assainissement et lotissement du stade
Achat de deux terrains à Coismeu propriété de Mme Tanguy
Taxe foncière sur les propriétés bâties : suppression de l'exonération de deux ans sur les constructions nouvelles
Renouvellement du contrat de la ligne de trésorerie

Conseil Municipal du 30 juin

Programme de voirie 2015 : résultat de la consultation
Renouvellement du contrat d'entretien du chauffage de l'église 2016-2020
Vote du fonds de péréquation intercommunal et communal
Vente chauffe-eau d'occasion
Vente logements UES Menhir 1 et 3 rue du tertre
Halles de la guette : tarif de location de la chambre froide

Conseil Municipal du 24 février

Approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion 2014 : commune – assainissement et lotissement du stade
Location parcelle à Mr PLANTARD Patrick
Demande de distraction du régime forestier de la parcelle E576 vendue
Demande de bénéfice du régime forestier pour 11ha situés la grée du bois brun
Acquisition d'un logiciel de gestion informatisée du cimetière
Modification du tableau des effectifs au 1er septembre 2015
Autorisation de principe pour l'utilisation par la société WPD des voies communales et des chemins ruraux en vue de la réalisation et de l'exploitation de son parc éolien
CCVOL : modification des statuts
Vente de terrains loués à l'EARL CAVALON et au GAEC DES FRICHES

Conseil Municipal du 19 mai

Budget commune 2015 : décision modificative
Vente d'un pavillon locatif au Domaine du Pont Bily
Déplacement du sens interdit rue de l'école

INFO PRATIQUE (suite)

Lors de la parution du bulletin de janvier, nous vous avons fait part de la mise en place en mairie d'un document destiné aux personnes seules ou étrangères dont la famille est éloignée. Vous pouvez retirer ce document et le remplir avec votre famille. IL est confidentiel et reste en mairie et peut être utilisé en cas d'hospitalisation urgente, de décès etc..

Nous remercions nos amis anglais qui ont tous répondu favorablement à notre initiative et surtout un merci particulier à Georgina et Marnie pour nous avoir aidé à réaliser le document et l'expliquer à leurs amis

Les projets en cours

Ouverture de la bibliothèque

Nous tenons à remercier dans un premier temps les bénévoles (16) qui ont répondu et participé à la réunion pour la mise en place de la bibliothèque.
Le projet avance bien avec le concours de tous :

Adam PYM menuisier dans la commune a réalisé et posé de solides étagères en bois ainsi que deux bancs coffres. Nous le remercions pour la fabrication et pour avoir respecté les délais.

Un « désherbage » a été effectué. Les volumes anciens et abimés ont été triés et envoyés au recyclage.

Mi août, nous allons récupérer 550 volumes à la médiathèque de Caro

Il reste l'outil informatique à mettre en place par nos « informaticiens qualifiés » pour répertorier les livres et faire les plannings des bénévoles

Nous pensons pouvoir ainsi accueillir le public mi-septembre. Les jours et heures d'ouverture vont être finalisés et seront bien sur ajustés en fonction du nombre d'inscription et de la demande ; Le lundi matin étant réservé aux enfants de l'école.

Mercredi de 15 h à 17 h
Vendredi de 16 h 30 à 18 h
Samedi de 10 h à 12 h

Nous pouvons déjà vous informer que l'adhésion sera gratuite pour tous les Nicolasiens pour l'année 2015-2016.
Amis lecteurs n'hésitez donc pas à venir nous rendre visite en Septembre.

Circulation dans le centre bourg

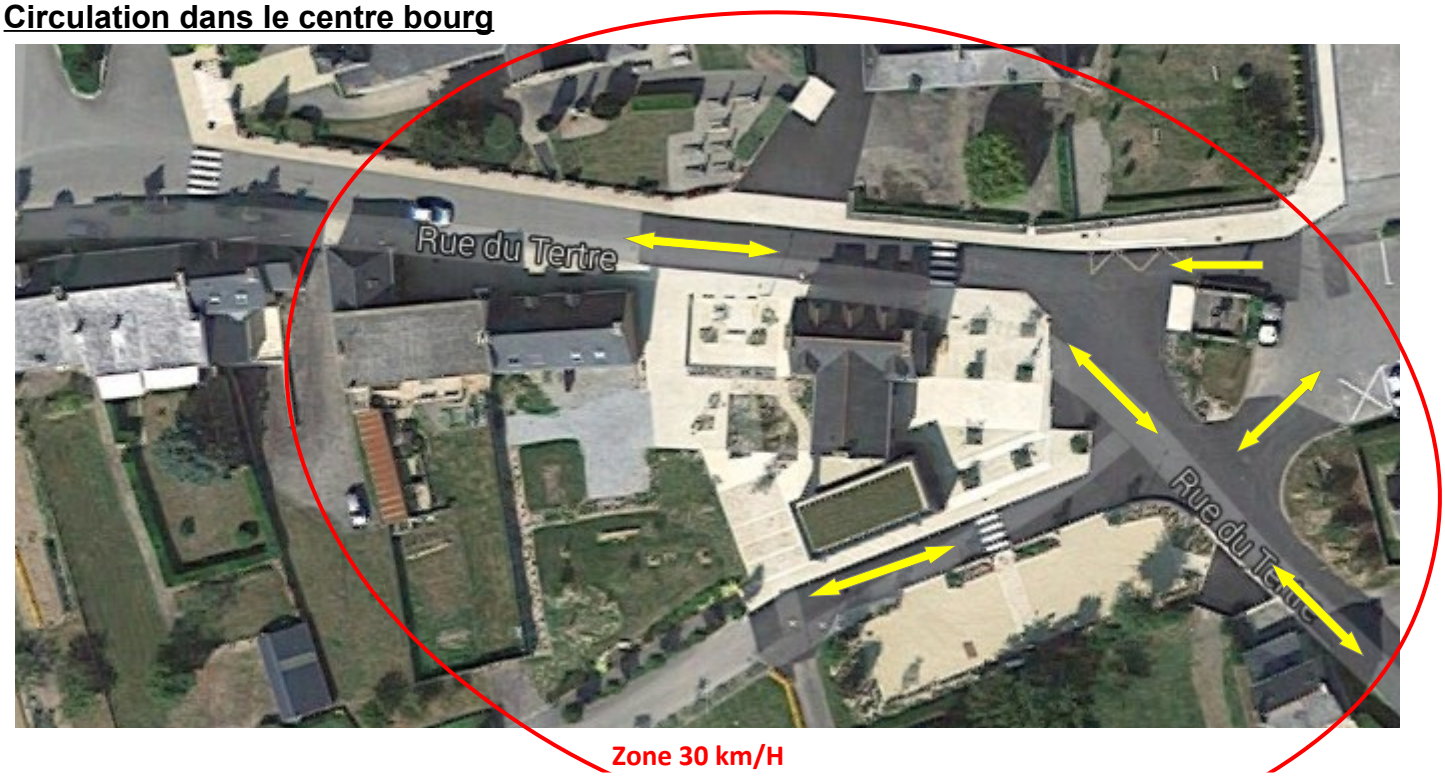

Longère de la boulangerie

Un local commercial est disponible à la location
Surface : 62 m²
Prix 410 € HT
Si vous êtes intéressé ou connaissez une personne susceptible de l'être, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de mairie.

Lotissement du stade

Le prix de vente est maintenu à 15 € le m².
Trois lots sont vendus.

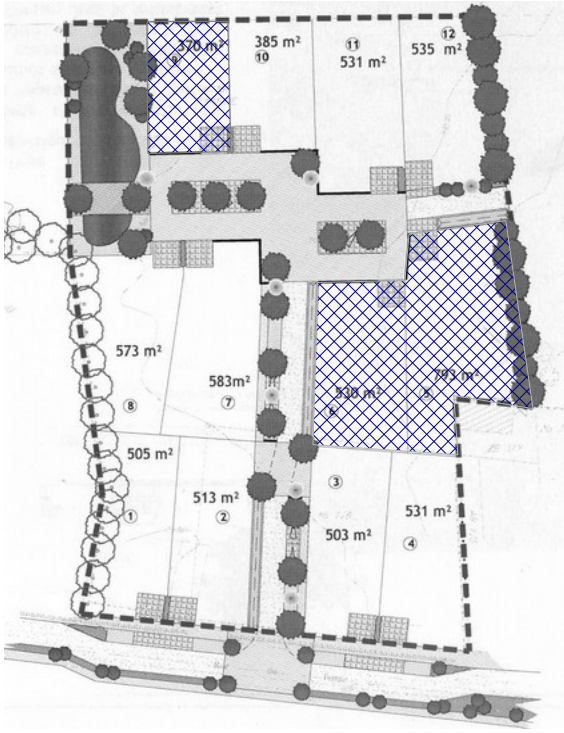

Repas du CCAS

Le repas est fixé dimanche 29 novembre à la salle polyvalente

Permanence Assistante sociale

Mme Nathalie CRESPIN, assistante sociale, assure des permanences sur rendez-vous le vendredi matin de 9h à 12h au centre médico-social de Malestroit. (6 rue Notre-Dame).
Tél : 02.97.75.18.88

Elections Régionales 2015

Elles sont fixées les dimanches 6 et 13 décembre.
Le bureau de vote sera installé salle du conseil de la mairie.

Permanence Transport Scolaire pour ST NICOLAS

Malestroit	Jeudi 13 août	CCVOL
	Samedi matin 29 août	CCVOL
	Lundi 31 août	CCVOL
	Mardi 1 septembre	CCVOL
Ruffiac	Lundi 24 août	Mairie Ruffiac

Projet de parc éolien de Saint Nicolas du Tertre

La société wpd, créée en 1996, compte environ 1 200 employés et a déjà installé plus de 1 700 éoliennes dans le monde.

Depuis son agence de Nantes, wpd porte le développement d'un projet éolien sur la commune de Saint Nicolas du Tertre en collaboration avec les élus.

Présentation du projet

Le projet se situe au sud de la Départementale 8 au niveau du bois de Grisan dans le prolongement des éoliennes existantes.
Il a été initié en Mai 2013 et a reçu une délibération favorable du conseil municipal.
De nombreuses parcelles communales sont situées dans la zone potentielle d'implantation du projet éolien. Si le projet se concrétisait, le parc éolien pourrait donc représenter une nouvelle source de revenus pour la commune.

Avancement du projet

La réalisation d'un projet éolien nécessite la réalisation de nombreuses études (Technique, acoustique, paysagère, environnementale). C'est le résultat de ces études qui permettra de déterminer le nombre et l'emplacement des éoliennes.
Depuis ce printemps, des experts étudient la faune et la flore présentent sur le site et ceci pendant une année complète afin d'observer les différents cycles biologiques.

Permanence publique

Dans le but de présenter l'état d'avancement du projet éolien, la société wpd organisera une permanence publique le Mercredi 14 Octobre 2015 de 16h à 20h en Mairie de Saint Nicolas du Tertre.

Carte d'identité

Il est prudent de prévoir un délai de 4 à 6 semaines pour son d'obtention si l'ensemble des documents exigés par les services de l'Etat est réuni lors de la demande.

Liste des pièces à fournir :

- Extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois pour une première demande ou si l'ancienne carte est périmée depuis plus de 2 ans.
- Deux photographies récentes et identiques conformes à la norme.
- Justificatif de domicile original et récent (facture électricité, eau ou téléphone fixe, avis d'imposition ou de non-imposition sur les revenus…)
- L'ancienne carte d'identité sécurisée ou un document avec photo.

Pour les mineurs :

- Pièce d'identité du parent accompagnant
- Livret de famille

En cas de non présentation de l'ancienne carte sécurisée, un timbre fiscal à 25€ est exigé ainsi qu'une déclaration de perte ou de vol.

La carte nationale d'identité est valable 15 ans depuis le **1er janvier 2014**

A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures.

L'allongement de cinq ans concerne :

-Les nouvelles cartes délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.

-Les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION ! Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes d'identité pour les personnes mineures.

Si votre carte a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Passeport biométrique

Les demandes ne peuvent être formulées que dans les mairies équipées d'une station d'enregistrement, dont Malestroit et sur rendez-vous.

Service national – Parcours de citoyenneté

Tous les jeunes français et Françaises (ou leur tuteur légal) ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux trois mois qui suivent, à la mairie, munis de leur pièce d'identité et du livret de famille. Il leur sera établi une attestation de recensement. Cette démarche déclenche également leur inscription sur la liste électorale.

Entre 18 et 25 ans, ils seront invités à effectuer la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD). A l'issue de cette journée, un certificat de préparation leur sera remis.

Possibilité d'inscription sur les listes électorales

Les listes électorales sont habituellement révisées en début de chaque année, les électeurs ayant jusqu'au 31 décembre de l'année précédant un scrutin pour s'inscrire.

Une Loi du 13 juillet 2015 et le décret du 17 juillet 2015 permettent aux électeurs, à titre exceptionnel, de demander en cours d'année, leur inscription sur les listes électorales. Ils pourront le faire jusqu'au 30 septembre 2015 inclus, afin notamment de pouvoir participer aux élections régionales (6 et 13 décembre 2015).

Toutes les informations sur les élections 2015 sur : morbihan.gouv.fr (politiques publiques/citoyenneté/ élections)

Les infos de la CCVOL

Enfance projet musique

Depuis début avril, des séances d'éveil musical sont proposées sur les 3 Multiaccueils.

Elles ont lieu en moyenne 2 fois par mois dans chaque Multiaccueil et sont animées par Kévin, intervenant Musique.

Cette activité favorise le développement et l'épanouissement des tout-petits sur le plan moteur, du langage, de la mémoire, de l'oreille musicale, du sens du rythme et de l'écoute.

Tous les enfants, quelque soit l'âge, participent à ces temps musicaux.

Ils sont d'ailleurs tous très attentifs durant ces séances. Plusieurs thèmes sont abordés : les indiens, la mer, le jardin….Lles enfants chantent et dansent au rythme de la guitare. Des instruments et des objets sonores sont mis à leur disposition. Ils explorent les sons en soufflant, grattant, secouant, frappant, pinçant…

Ces activités musicales sont source de plaisir et de découverte chez les enfants, et sont également de véritables moments de partage et d'écoute mutuelle !

Informatique

La Cyber-base du Val d'Oust et de Lanvaux vous accueille toute l'année pour vous initier ou approfondir vos connaissances en informatique et internet. Au sein d'un petit groupe de 4 à 8 personnes, découvrez un programme varié qui intègre les fondamentaux, tout en ouvrant aux usages les plus courants : s'initier à Windows, saisir et mettre en forme du texte, organiser ses dossiers, classer ses photos, créer et utiliser sa boite mail, utiliser une webcam, acheter en ligne ou encore déclarer ses impôts sur le net. Adhésion de 10€ pour les habitants des communes de la CCVOL et 1,5€ par cours. Adhésion gratuite pour les demandeurs d'emploi. Accompagnement sur rdv pour les CV, recherche et lettres de motivation. 5 séances sont également proposées pour la création de votre site internet.

Un service d'auto-formation sur plus d'une centaine d'outils informatique et internet est proposé à tout adhérent souhaitant se perfectionner : http://www.vodeclic.com/fr/catalogue Ces formations sont disponibles sur rdv depuis un poste de la Cyber-base.

L'OFFICE DE TOURISME DE MALETSROIT ET DU VAL D'OUST PASSE À L'HEURE D'ÉTÉ

Les conseillers en séjour de l'office de tourisme de Malestroit et du Val d'Oust vous accueillent en juillet – août :

À MALESTROIT	À LIZIO	À SÉRENT
Le Pass'temps, 5/7 rue Sainte Anne 02 97 75 45 35 Du lundi au samedi : 10h00 - 13h00 / 14h00 - 18h00 Le dimanche : 14h00 - 18h00	Rue des forges, face à la mairie 02 97 74 99 79 Du mardi au dimanche : 10h30 - 12h30 / 14h30 - 18h00	Rue du pavé, maison du costume 06 63 24 96 07 Du lundi au samedi : 10h00 - 12h30 / 14h30 - 18h30 Le dimanche : 14h30 - 18h30

ENQUETES INSOLITES EN FAMILLE À MALESTROIT ET LIZIO

L'été dernier, l'étonnante Anna Chronisme (de l'office de tourisme) a mené les visiteurs d'ici et d'ailleurs à travers les ruelles médiévales de Malestroit, à la recherche d'un trésor. Elle reprend du service cet été, et cela commence à se savoir que la région regorge de trésors… Et si un objet mythique, pilier de notre civilisation, se cachait à Lizio ? L'étrange Dr Agon aura besoin de vous pour le découvrir !

LE TRÉSOR DE MALESTROIT	L'EXTRAORDINAIRE AVENTURE DU DR AGON
Chasse au trésor et concours de grimace. Tous les jeudis en juillet et août. Rdv à l'office de tourisme à Malestroit à 14h30. Durée : 1h30	Récolte d'indices en autonomie et enquête avec le Dr Agon. Tous les mercredis en juillet et août. Rdv au Point I de Lizio à 15h. Durée : 2h
Tarifs : 3€, gratuit -16 ans. Information au 02 97 75 45 35 et sur www.tourisme.ccvol.fr Inscription conseillée mais non obligatoire	

VISITEZ LE MUSÉE DE LA RÉSISTANCE BRETONNE TOUT L'ÉTÉ

Du 15 juin au 20 septembre, le musée de la résistance bretonne situé à Saint Marcel vous accueille tous les jours de 10h00 à 18h30.
Durant le reste de l'année, le musée sera ouvert :
- Du 1er janvier au 31 mars et du 1er novembre au 31 décembre : du jeudi au dimanche de 10h00 à 18h00
- Du 1er avril au 14 juin et du 21 septembre au 31 octobre tous les jours sauf le mardi de 10h00 à 18h30

En juillet et août, bénéficiez gratuitement des visites commentées du musée les jeudis et vendredis. Réservation conseillée.

Contact :
Musée de la Résistance Bretonne
Les Hardys Béhelec 56140 Saint Marcel
02 97 75 16 90
musee.resistance@ccvol.com
www.resistance-bretonne.com

Depuis le 1er janvier 2015, le Musée de la Résistance Bretonne relève de la CCVOL.

SEMAINE BLEUE 2015
du 12 au 17 Octobre sur la CCVOL

L'espace autonomie séniors, en partenariat avec les acteurs gérontologiques du territoire, organise différentes actions lors de la semaine bleue 2015. Cet évènement vise à informer et sensibiliser l'opinion publique sur les personnes âgées.
En voici le programme :

- **Lundi 12 octobre de 14h30 à 17h30 à la Salle des Fêtes de Malestroit :**

Forum intitulé « Se déplacer en toute Sécurité » en partenariat avec le Conseil Départemental
Ateliers sur la médiation par l'animal (développer les sens, l'équilibre) par Mme BIENFAIT-CHARUEL
Ateliers détente avec Mme DELEPINE du cabinet bien être « Art de vivre » à Sérent.
Animation chantée par **la Chorale** de Ruffiac
Un goûter sera offert pour clôturer la journée.

- **Mardi 13 octobre à l'Armorique Cinéma :**

14h30 : Projection de 7 courts métrages réalisés par l'Association les passeurs d'Images et de Sons de Sérent.
Gratuit

20h30 : Projection du film « La vie des gens » d'OLIVIER DUCRAY pour tout public avec tarif réduit.
Les projections seront suivies d'un débat avec le réalisateur.

- **Mercredi 14 octobre : Des rencontres entre générations**

10h : Découverte des animaux (intervention de Mme BIENFAT-CHARUEL) au Multi-Accueil de Ruffiac
14h00: **Quiz et jeux sur le thème de la sécurité routière** à l'ALSH de Malestroit avec les résidents d'établissements.
14h30 : **« Jouer avec les mots »** Découverte du scrabble proposé par la Ludothèque et la Médiathèque au Pass'Temps
16h30 : **Lire autrement** : présentation de livres en gros caractères, de liseuses électroniques, de livres audio au Pass'Temps

- **Jeudi 15 octobre :**

10h : Découverte des animaux (intervention de Mme BIENFAT-CHARUEL) au Multi-Accueil de Malestroit.
14h30 : Jeux organisés par la ludothèque suivis d'un Karaoké et d'un goûter
14H30 à Ploërmel : « Forum habitat » Gratuit et ouvert à tous

- **Vendredi 16 octobre**

10h15 : Maison de l'enfance à Malestroit : « Bébé bouquine » sur le thème du cirque avec un tapis de lecture mis à disposition par la Médiathèque Départementale, en partenariat avec le RAM de la CCVOL et la Médiathèque le Pass'Temps.
14h30 *:* **Jeux organisés par la ludothèque** suivis d'un Karaoké et d'un goûter.

- **Samedi 17 octobre**

10h45 : « Contes et légendes d'autrefois » par les papis et mamies pour les enfants à partir de 4 ans au Pass'Temps.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Mlle Maeva ECHIVARD, Espace autonomie séniors de la CCVOL par téléphone : 02 97 75 16 58 ou par mail : seniors@ccvol.com.

INFO→ ÉNERGIE en BRETAGNE

Membre du réseau rénovation info service

Communiqué de presse

22 avril 2015

Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne

Rénovation énergétique… Attention aux entreprises mal intentionnées !

Les Espaces INFO->ENERGIE et les associations locales de consommateurs rapportent des cas de plus en plus nombreux de pratiques douteuses de la part d'entreprises proposant des prestations d'amélioration énergétique de l'habitat.

L'Espace INFO->ENERGIE du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne reçoit assez souvent le genre d'appel suivant :
Mercredi 15 avril 2015, 14h35, appel de Juliette T : « Voilà l'entreprise X m'a téléphoné la semaine dernière et m'a proposé un rendez vous à la maison pour faire un diagnostic énergétique gratuit de mon logement. Il a demandé à ce que mon mari soit là aussi. Il s'est déplacé très rapidement, puisqu'il est venu le lendemain. Après un rapide tour de la maison, le technicien, qui était en fait un commercial nous a proposé d'installer des panneaux photovoltaïques. Il nous a dit en plus, que comme il faisait une commande groupée dans le quartier, il nous proposait une remise de 20 % si on signait tout de suite. Au bout de 3 heures d'échanges, nous avons signé un bon de commande…mais depuis nous avons eu nos enfants au téléphone qui veulent que l'on annule. Ils trouvent que 35 000 € pour ces travaux, c'est vraiment trop ! Qu'est ce que nous pouvons faire ? »
Voici quelques pistes pour éviter d'être abusé :

A quel mode opératoire être attentif ?

Il faut être vigilant vis-à-vis des entreprises qui opèrent souvent sous forme de démarchage à domicile ou téléphonique. Certaines proposent des travaux « autofinancées » associés à un crédit à la consommation à un taux très élevé, qui assure leur rémunération.

Comment se prémunir ?

- Ne pas céder à la pression commerciale : **ne rien signer, ni payer le jour même,**
- En cas de signature lors d'un démarchage téléphonique ou à domicile, vous bénéficiez **d'un délai de rétractation de 14 jours, à condition que les travaux n'aient pas commencé,**
- Exiger un devis précis mentionnant les coûts des prestations avec les références obligatoires et les coûts du crédit à la consommation,
- Contactez Bastien LEGAVRE, le conseiller INFO->ENERGIE du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne, **service gratuit mis en place par l'Etat, l'ADEME et la Région,** qui pourra étudier avec vous ce devis, vérifiera l'éligibilité des travaux aux aides financières et vous apportera un regard objectif et neutre sur la pertinence des travaux proposés. Le conseiller est **situé au Centre d'activités de Ronsouze et vous répond du lundi au vendredi** *de 13h30 à 17h30 sur rendez-vous ou par téléphone* **via le numéro vert régional commun à tous les Espaces INFO->ENERGIE bretons : le** *0 805 203 205 (gratuit depuis un poste fixe)*,
- En cas de litige avec une entreprise, **informez-vous auprès des associations de consommateurs.**
- **Privilégiez le bouche à oreille avec des entreprises locales et qualifiées,**
- Certaines entreprises mentionnent des partenariats avec l'ADEME ou la Région Bretagne ou des diagnostics obligatoires, aucun partenariat de ce type n'existe. Le seul diagnostic obligatoire est le diagnostic de performance énergétique (DPE) lors de la mise en vente ou location d'un logement, qui doit être réalisé par un professionnel certifié.

Le mot des associations

L'Eternel Printemps

Bonnes Vacances à tous, l'été va vite passer, en espérant que le beau temps soit là.
Le premier semestre est parti, avec le repas de l'inter-club du 21 mai une réussite avec les clubs de Tréal, Les Fougerêts et Saint Martin. Le voyage du 4 juin, sortie en Vendée . Les noces maraîchères avec le club de Saint Martin (un renouvellement pour quelques uns, mais toujours avec un certain charme).
Après les vacances nous allons aborder la fête du club le dimanche 13 septembre. Rendez-vous mensuel le jeudi 10 pour la préparation, et pour finir l'année, nous aurons le deuxième repas le jeudi 15 octobre.
Un petit mot pour les nouveaux retraités ! Nous espérons que vous viendrez vous inscrire pour la galette des rois au mois de janvier et que l'on puisse se voir plus souvent.

Merci à Tous

Le bureau

Le comité des fêtes

Dimanche 23 aout Fête des battages

Cette manifestation ,c'est la fête de toutes les associations Nicolasiennes ,aussi nous faisons appel à tous les bénévoles de ces associations pour que cette fête soit une réussite .Donnez un peu de votre temps soit le vendredi, le samedi ,le dimanche, le lundi suivant votre disponibilité .L'union fait la force ,aussi nous vous donnons rendez-vous pour ce weekend de festivité qu'est la fête des battages qui fait la renommée de St Nicolas du Tertre

Le bureau

Anciens Combattants et Soldats de France

Le premier semestre est terminé.
Le 25 avril le congrès et l'assemblée générale à Bréhan où nous étions trois
Le 8 mai a été marqué par un succès patriotique pour notre petite commune, une cinquantaine de personnes se sont rassemblées au monument aux morts pour un instant de recueillement à nos disparus. Merci aux jeunes élèves, à leurs parents, enseignantes et tous ceux qui ont fait le déplacement. Journée avec un temps capricieux nous obligeant à rentrer dans l'église pour une partie de la cérémonie.
Points forts du deuxième semestre :
Le 17 octobre Repas de la section de Ploërmel qui se tiendra à Glénac
Le 11 novembre commémoration de l'armistice de la Grande guerre au monument aux morts

Bonne vacances à tous

Le président

Étoile Sportive

L'assemblée générale du 12 Juin a clôturé notre saison 2014/2015.
Nous finissons au milieu du classement soit 5ème / 12
Pas de changement au niveau du bureau. Il a été reconduit à l'identique.
Nouveau groupe pour la saison ***2015/2016*** :

GROUPE K

ST NICOLAS DU TERTRE	BEIGNON 2
TREAL	PLEUCADEUC 2
GUER 3	ST MARTIN /OUST 2
QUELNEUC	LES FOUGERETS 2
AUGAN	LA GACILLY 3
RUFFIAC MAL. 2	E.S.R.M. 2

Les entrainements reprendront à partir du vendredi 07 Août 2015.

Moment fort de la saison : Le dimanche 22 Mars 2015 présence sur notre terrain de ST NICOLAS de Messieurs :
LE FOL Patern Président du district 56 – LE BAYON Jean Secrétaire Général – HILLION Jean-Claude Président de la ligue de Bretagne – pour une remise de médaille à Louis Etienne Guillemot – Joël LABBE – Christian BONNO.

Notez également sur vos agendas le traditionnel « Moules Frites » qui se déroulera en Novembre 2015.

Bonnes vacances à tous Le Bureau

Arts & Loisirs

Toutes les sections ont arrêté leurs activités fin juin.
La reprise se fera en septembre . Renseignements auprès des présidents de section cyclos ; art floral ; gym.
Pour la gym, la date sera affichée dans les commerces et la mairie.

Bonnes vacances ou Bonne reprise du travail à tous.
La présidente

Ligue contre le cancer

La vente des tulipes en avril dernier a été perturbée par la météo.
En effet, les tulipes ont fleuri très tôt, la récolte très mauvaise d'où un manque de fleurs (certaines communes en ont même été privées)..
A Saint Nicolas, vous avez comme toujours et malgré tout , été très généreux puisque nous avons remis la somme de 425 euros au comité départemental.
Grand Merci pour votre fidélité.

Vos déléguées

OGEC – Ecole Ste Thérèse

Qu'est-ce que l'OGEC ?

Il s'agit l'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique. C'est une **association type loi 1901** qui existe à l'école de St Nicolas.

Sa fonction :

L'OGEC est responsable de la **gestion économique, financière et sociale** de l'école. Elle a donc de multiples fonctions : l'entretien des bâtiments, des équipements servant à la vie scolaire des élèves, le recrutement du personnel (aide maternelle et personnel de cantine). Elle est garante de la sécurité, de l'hygiène, du bien être des enfants et des enseignants durant le temps scolaire.

A St Nicolas, elle gère aussi la cantine scolaire (ce n'est pas le cas dans toutes les communes).
Pour son fonctionnement l'OGEC perçoit une aide de la collectivité (convention par élève), des cotisations par les familles d'élèves, et le produit de manifestations organisées dans l'année et notamment une partie des bénéfices de la Fête des Battages.

Elle est composée de bénévoles : parents d'élèves et personnes volontaires, qui se réunissent plusieurs fois dans l'année lors de ''conseils d'administration'' et une fois pour ''l'assemblée générale''. Les membres peuvent aussi se réunir à d'autres occasions, comme pour la préparation d'évènement, manifestation, ou travaux dans l'enceinte de l'école.

Journée nettoyage : mercredi 26 août

D'ailleurs à ce propos, nous rappelons aux parents d'élèves (et à tous les volontaires), qu'en vue de la prochaine rentrée, nous organisons **une journée nettoyage le Mercredi 26 Août** à partir de 9h. Au programme : nettoyage vitres, nettoyage cour, peinture et divers bricolages.

Vous désirez investir un peu de votre temps pour notre école et devenir membre de l'OGEC n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'école. Nous aurons surement une tache à vous confier en fonction de vos compétences.
Nous souhaitons à tous une bonne rentrée.

Le bureau

Saint-Nicolas-du-Tertre

Une chasse aux œufs offerte par les chasseurs

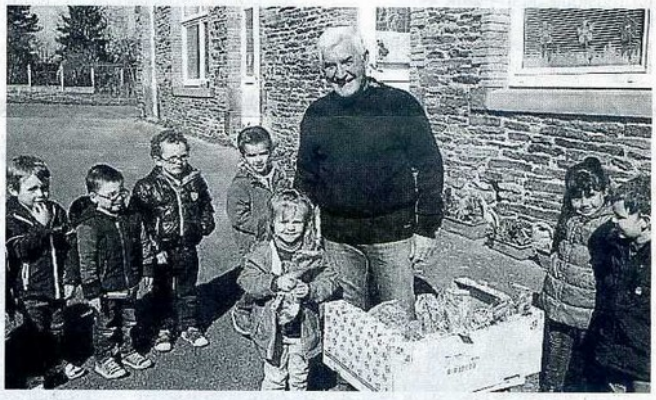

La société de chasse de Saint-Nicolas a organisé comme chaque année une chasse à l'œuf. L'activité s'est déroulée dans l'enceinte de l'école Sainte-Thérèse, où tous les enfants de la maternelle ont échangé des œufs en carton contre des chocolats offerts par les Nemrods (ancien terme pour désigner un chasseur).

■ **Vente de tulipes au profit de la Ligue contre le cancer**
Samedi 18 avril, 10 h à 13 h et 17 h à 19 h, dimanche 19 avril, 9 h à 13 h, face à l'église.

Saint-Nicolas-du-Tertre

L'Etoile sportive reçoit les instances départementales

Une belle reconnaissance pour le club

« Je crois que c'est la première fois que nous sommes réunis tous les trois ensemble », confie Patern Le Fol, président du District du Morbihan, accompagné de Jean-Claude Hillion président de la Ligue, et Jean Le Bayon secrétaire général du District du Morbihan. Ils étaient en visite auprès des joueurs et dirigeants de l'Etoile Sportive ce dimanche 22 mars.

« On nous a lancé un défi. On avait promis que si l'on nous invitait, nous ferions le déplacement. Nous sommes très heureux d'être à Saint-Nicolas-du-Tertre. Il n'y a pas de petit club. Le football rassemble ».

Pour le président de la Ligue **« il est important d'être présent auprès des clubs. Ils font l'effort de venir à nos réunions. Le but de la démarche est aussi de prendre le pouls des clubs, d'évoquer les difficultés auxquelles ils sont confrontés. La vraie difficulté aujourd'hui reste peut-être l'instabilité des effectifs. Un club fait l'identité d'une commune. Il crée du lien social. Il faut prendre du plaisir à jouer. L'enjeu ne doit pas primer sur le jeu. Maintenir un club comme le vôtre est important et je tiens à tous vous féliciter »**.

Cette visite, importante aux yeux des dirigeants du club local revêt un caractère particulier et symbolique : la reconnaissance d'années de bénévolat et d'implication à différents postes pour trois personnalités du club.

En effet, Christian Bono (coprésident du club avec Josiane Houeix) s'est vu remettre des mains de Patern Le Fol la Médaille du Mérite du District.

Louis-Etienne Guillemot et Joël Labbé ont reçu la Médaille de Bronze de la Ligue. Pour Christian Bono **« ce club est une belle et grande famille. »**

Joël Labbé confie **« ne pas compter son temps. C'est une reconnaissance et une récompense aussi pour ma famille, car le football sacrifie de nombreux dimanches. »**

Louis-Etienne Guillemot se dit **« agréablement surpris. C'est une belle preuve de reconnaissance que l'on nous adresse. Je suis aussi content pour ceux qui ont reçu une médaille avec moi aujourd'hui. »**

I.Touzé

Saint-Nicolas-du-Tertre

L'Étoile sportive reçoit les honneurs

Le club de foot de Saint-Nicolas, qui évolue en D3, recevait dimanche l'équipe de La Claie. Parmi les nombreux spectateurs, trois personnalités du football ont répondu présents à l'invitation lancée par le club.

Josiane Houeix, la coprésidente du club, explique que c'est un défi lancé aux présidents lors d'une réunion de district, leur demandant de venir visiter les petits clubs et de prendre la température d'ambiance qui a déclenché ce déplacement.

Paterne Le Fol, président du district ; Jean-Claude Hillion, président de la ligue et Jean Le Bayon, secrétaire général du district ont accepté cette chaleureuse invitation.

Paterne Le Fol a honoré le club en déclarant : **« Par votre solidarité, vous montrez que le foot est le poumon des petites communes »**.

La ligue et le district ont souhaité rendre hommage à trois piliers du club. La médaille de bronze de la ligue a été décernée à Joël Labbé, trésorier de 1976 à 1985, toujours bénévole et arbitre présent chaque dimanche, et à Louis-Étienne Guillemot, trésorier de 1976 à 1992, président jusqu'en 1998 et actuellement toujours dirigeant.

Tout le club a beaucoup apprécié la visite rendue par les présidents du district 56 et de la ligue de Bretagne, rarement réunis.

Christian Bono a reçu la médaille du mérite du district, joueur entraîneur pendant 20 ans et actuel coprésident. Le discours s'est terminé sur ces mots : **« Bravo les forces se sont mobilisés sur une terre de foot. »**

Bienvenue dans mon jardin au naturel ce week-end

Un petit paradis pour les hommes et les animaux

Chantal et Bernard Danion ouvrent leur jardin au public samedi et dimanche toute la journée. L'occasion de se faire plaisir et de s'informer.

Au village de La Porte, les lézards ont vue sur les fraises des bois, les digitales et les tournesols. Mais pour que les reptiles puissent se prélasser ainsi au soleil, il a fallu que leurs hôtes se retroussent les manches.

Sur un espace de 8 000 m², Bernard et Chantal Danion ont aménagé un petit paradis pour les hommes et les animaux. Les sédentaires comme les nomades. Les poules comme les oiseaux de passage.

Cependant, chacun est logé à la même enseigne et soumis au même règlement intérieur qui fait leur bonheur. Un principe de base : ici, la déchèterie est un gros mot, car rien ne se perd, tout se transforme.

A commencer par l'eau qui tombe du ciel et celle qui sort de la maison : elles serviront à alimenter le jardin. Des gouttières aux buses en passant par les collecteurs, le précieux liquide est acheminé dans deux mares et une réserve de 70 m³. « **Mon rêve serait de créer une zone humide** », confie Bernard. En attendant, il se contente des grenouilles et des tritons qui partagent le gîte et le couvert avec deux poissons rouges. Pour faire joli ? Pour amuser les enfants ? « **Non, pour témoigner de la qualité de l'eau.** »

Phyto-épuration

Pour que les "eaux grises" puissent être relâchées dans la nature, un dispositif de phyto-épuration a été mis en place il y a six ans. « **On a obtenu à l'époque une dérogation du Spanc.** » Le principe : utiliser les bactéries présentes dans les systèmes racinaires des plantes pour épurer l'eau.

Le système de traitement est invisible aux yeux du visiteur. Il est composé de deux filtres vertical et horizontal surmontés d'espèces végétales retenues pour leurs qualités intrinsèques.

Le premier filtre opère un premier tri entre le solide et le liquide. Le second affine l'épuration. Bernard soulève un couvercle pour montrer le résultat final : une eau transparente et inodore.

Butte nourricière

Ici rien ne se perd et tout se transforme. Le bois également. Quand il n'est pas broyé il est enterré. Après le système d'assainissement, la butte nourricière est l'autre vedette de ce jardin des curiosités. Bernard Danion a puisé son inspiration dans les travaux de Philip Forrer, un as de la permaculture établi dans l'Aude et sur la Toile. « **J'ai d'abord commencé par creuser une tranchée de 60 cm de profondeur sur 1,30 m de large. Ensuite, j'ai disposé de l'humus de forêt et des végétaux sur plusieurs couches de bois, en commençant par celui qui se décompose le moins vite (chêne, châtaignier puis sapin) et en terminant par des branchages, le tout recouvert par la terre qui a été évacuée.** » Les plantes aromatiques vont ainsi bénéficier de réserves alimentaires pendant 20 ans !

Ici rien ne se perd tout se transforme. Le jardinier est un trait d'union entre la terre et le ciel. Et parfois en Bretagne, les nuages laissent la place au soleil. « **Le chauffe-eau solaire installé il y a six ans est couplé avec la chaudière à granulés. Il fonctionne entre avril et octobre.** » Une autre source d'énergie cohabite avec ces deux installations : un four familial, construit par Bernard Danion. « **Il sert à cuire du pain, des pizzas, des gâteaux, de la volaille...** »

La nature nous rend ce qu'on lui donne

Bernard et Chantal Danion poursuivent une quête qui se voit comme leur jardin au milieu de la nature : l'harmonie entre les hommes et leur environnement. «**Quand on donne beaucoup à la nature, elle nous le rend bien** », souligne Bernard qui a installé une vingtaine de nichoirs dans les arbres. Aussitôt après avoir monté le garage qui jouxte la maison et abrite le four familial, plusieurs couples d'hirondelles ont élu domicile.

Quand d'autres auraient chasser illico les visiteurs par la fenêtre, Bernard Danion les a remerciés d'être passer par La Porte pour donner naissance à leur progéniture. Et pour canaliser leurs hommages digestifs, il a posé une planchette au dessous des nids. « **Quand elles repartent à l'automne, elles sont une centaine.** »

Pour autant, Bernard Danion, ne réserve pas le même traitement à une "Madame Sans-Gêne" qui voudrait squatter tout le terrain en le transformant en champ de mines. Alors, quand la taupe commence à mettre son nez dans le potager, c'est à ses risques et périls. Ecolo oui, couillon non ! Car si Bernard aime extrêmement la nature et ses locataires, « **je ne suis pas un extrémiste. Quand je vais quelque part, je fais comme tout le monde. Quand on veut faire passer un message, il faut y aller sur la pointe des pieds. L'écologie n'appartient à aucun camp. Elle appartient au bon sens. Mon objectif est de poser un geste.** » Alors, plutôt que d'imposer le "bio", l'adepte du colibri de Pierre Rabhi propose le "naturel". Le week-end prochain, il revient au galo. Ce serait dommage de passer à côté !

J.F.

Non loin des ruches, Bernard et Chantal Danion ont fabriqué un hôtel à insectes.

Stands d'information et d'initiation. Tout le week-end, Bernard et Chantal Danion seront accompagnés d'une dizaine de bénévoles, à l'instar d'Yves Potier, présent dimanche pour animer un atelier d'apiculture.

Présentation des bio-bèches (outils de jardinage) de l'artiste-forgeron Hervé le Gal de Plumelec. Stand nichoirs. Stand d'information sur l'association Polen qui oeuvre dans la protection de l'environnement. Stand de l'association Bretagne Vivante. Projection de Guerre et paix au potager, documentaire de 52 minutes de Jean-Yves Collet sorti en 2006 : Un conte original et humoristique sur les aventures extraordinaires des créatures du potager de la famille Aublanc-Fiche, au coeur du bocage breton.

Troisième édition de Bienvenue dans mon jardin. Les 13 et 14 juin 2015, des jardiniers amateurs ouvriront leurs jardins au public. Un point commun : ils n'utilisent ni pesticides, ni engrais chimiques.

En Bretagne, plus de 190 jardins seront ouverts. Deux objectifs : créer du lien et de l'échange de savoirs. Et sensibiliser à la protection de l'eau.

L'enjeu : la protection de la santé humaine (alimentation) et de l'environnement.

Renseignements complémentaires et liste des jardiniers participants au 02.99.30.39.99. ou sur le site internet www.bienvenudans-monjardinbretagne.org.

Un autre jardin ouvert ce week-end à Saint-Marcel. Chez Yannick et Thérèse Guého au gîte des berges de Launay. Tel : 06.81.86.59.94. Site internet : www.lesbergesdelaunay.com.

Horaires : samedi 13 juin de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, et dimanche 14 juin de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. A découvrir : compostage, haies fleuries, purins de plantes, paillage, plantes couvre-sol, refuges d'animaux.

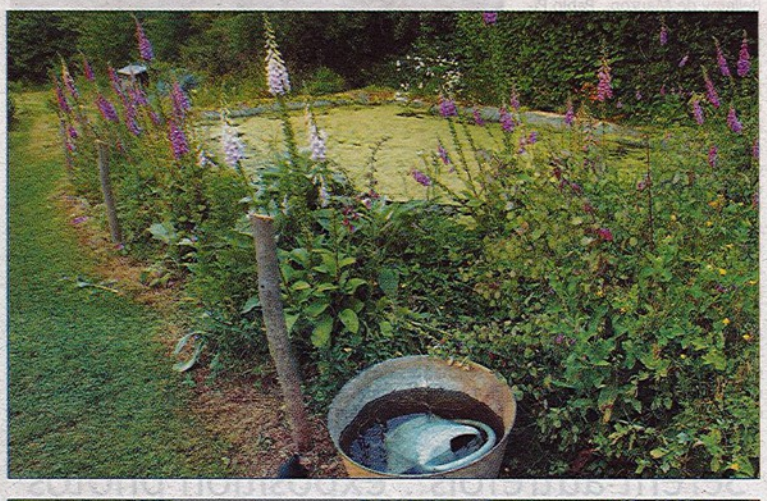

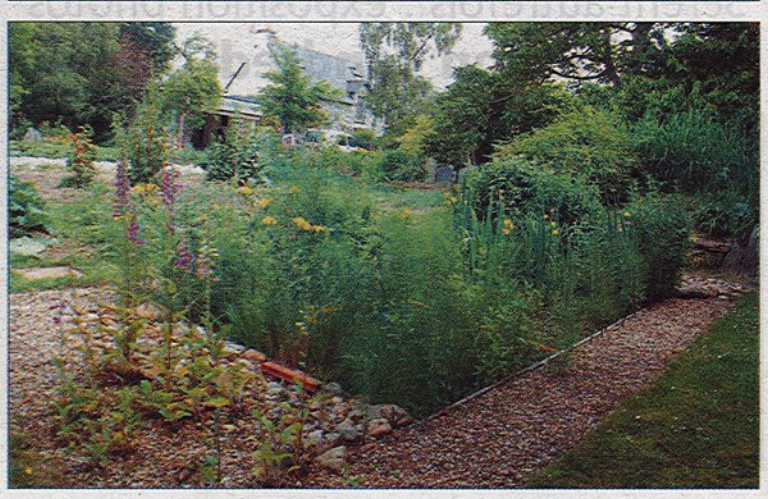

Tarifs communaux 2015

Photocopies

Page A4	Noir & blanc	0.20 €	Couleur	0,50€
Page A3	Noir & blanc	0.40 €	Couleur	1,00€

Coupes de bois

Bouleau	10 € le stère
Tout-venant	13 € le stère
Châtaignier	15 € le stère
Chêne	20 € le stère

Terre végétale

Habitants de la commune	2 € le m3
Personnes extérieures	3 € le m3

Cimetière

Concession 30 ans	70 €
Concession 50 ans	100 €
Colombarium 30 ans	100 €

Garderie périscolaire 0.50 € le ¼ d'heure

Services Communaux 26 € l'heure d'intervention + coût horaire du matériel

Locations des salles communales

Salle polyvalente

	salle	cuisine	Total
Associations communales (1 location gratuite par an d'une valeur de 152€)			
Réunions	gratuit		gratuit
Repas	76	76	152
Associations extérieures			
Réunion Petite salle	38		38
Réunion Grande Salle	100		100
Particuliers de la commune			
Vin d'honneur Grande Salle	51		51
1 repas Salle+Cuisine	107	107	214
1 repas Salle+Chambre froide	107	60	167
2 repas Salle+Cuisine	147	147	294
2 repas Salle+Chambre froide	147	80	227
Particuliers de l'extérieur			
Vin d'honneur Grande Salle	61		61
1 repas Salle+Cuisine	123	123	246
1 repas Salle+Chambre froide	123	70	193
2 repas Salle+Cuisine	171	171	342
2 repas Salle+Chambre froide	171	91	262

Halles de la Guette

- la journée — 95 € pour les particuliers de la commune
  135 € pour les particuliers extérieurs

- 2 jours — 165 € pour les particuliers de la commune
  230€ pour les particuliers extérieurs

- vin d'honneur — 50 € pour les particuliers de la commune
  80 € pour les particuliers extérieurs

- Chambre froide — 25 € la journée
  35 € les 2 jours

Contacts et horaires

Mairie

Tél : 02.97.93.71.57
Fax : 02.97.93.71.82
mairie.st-nicolas-tertre@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h30
- Samedi de 9h00 à 12h00

Permanence du Maire :

Le mardi entre 18h00 à 20h00 sur rendez-vous

Permanence des adjoints :

Sur rendez-vous

Agence Postale

Tél : 02.97.93.71.58

Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi de 10h à 12h.

Déchèterie de Ruffiac

Horaires d'ouverture :

Mardi : 9h à 12h
Jeudi : 9h à 12h
Samedi : 9h à 12h et 13h30à 18h00

Déchèterie de Sérent

Horaires d'ouverture :

Lundi: 13h30 à 18h
Mercredi: 9h à 12h et 13h30 à 18h00
Vendredi : 9h à 12h et 13h30 à 18h00
Samedi : 9h à 12h et 13h30 à 18h00

Contacts pratiques

Mairie	02.97.93.71.57	mairie.st-nicolas-tertre@wanadoo.fr
Agence postale	02.97.93.71.58	
Ecole Ste-Thérèse	02.97.93.71.54	
Presbytère – Carentoir	02.99.08.84.34	
Trésor public – Malestroit	02.97.75.12.23	
Equipement - Ploërmel	02.97.74.16.93	
Pompiers - La Gacilly	18	
Gendarmerie – Malestroit	17 ou 02.97.75.20.18	
Véolia – Redon	0811 902 902	
Edf – Gdf	0810 333 356	
France télécom	1014 agence particuliers	
	1013 dépannage particuliers	
Assistante sociale sur RDV	02.97.75.18.88	Mme CRESPIN
Paul Molac, Député	02.97.70.61.72	pmolac@assemblee-nationale.fr
……		
……		
……		
……		
……		
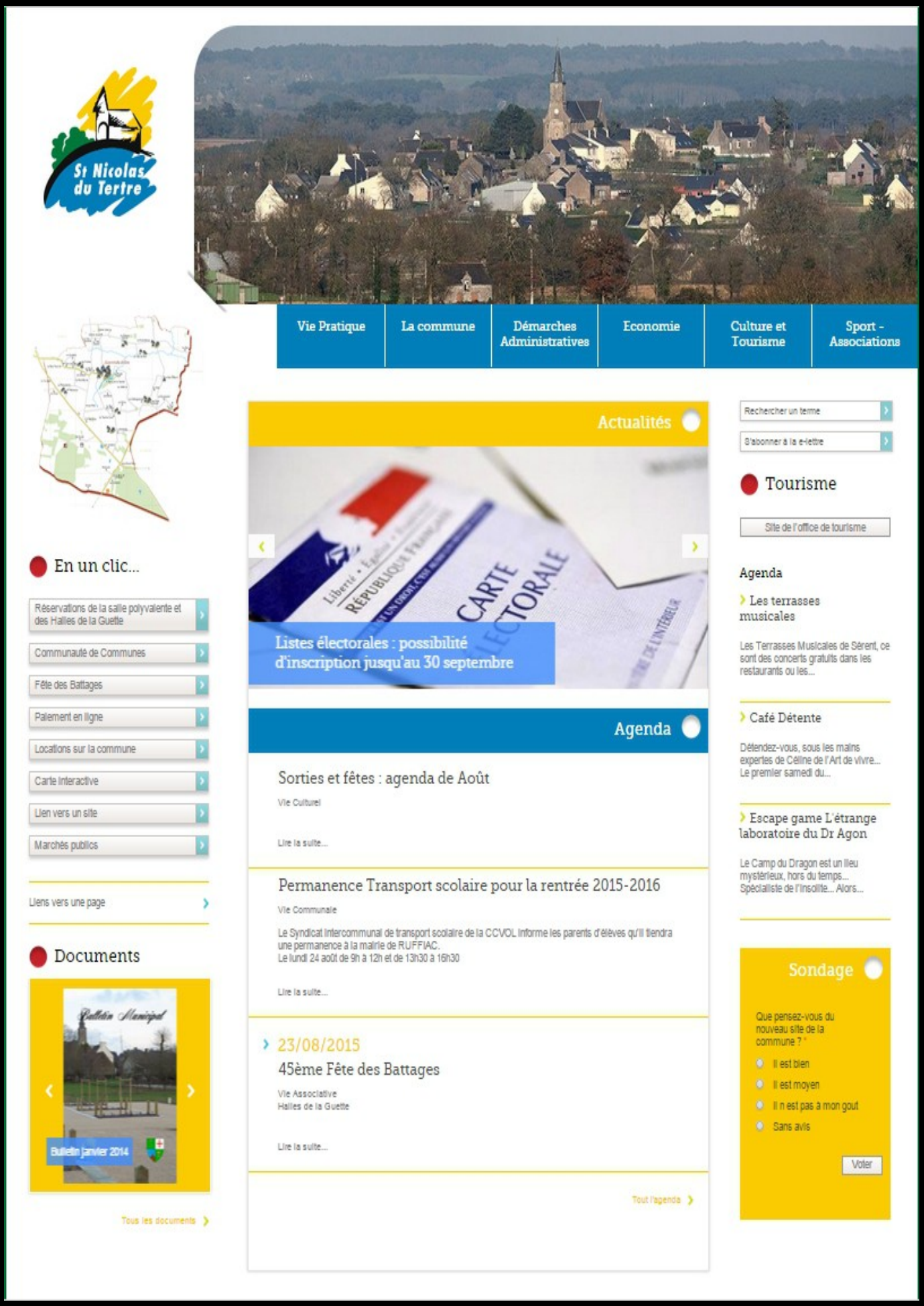
www. saint-nicolas-du-tertre.fr